

le Canard Libéré



Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Quinzième année N°657 vendredi 9 juillet 2021 - 8 DH - Directeur de la publication Abdellah Chankou

Le Maroc se positionne dans le domaine de la biotechnologie

La diplomatie vaccinale en marche **P7**



Résultats des élections professionnelles

Les indépendants pas aussi indépendants que ça... **P7**



Khalid Aït Taleb, ministre de la Santé.

Les autorités marocaines inquiètes face au rebond des cas positifs

Le Covid ou les devises... **P9**

La charcuterie industrielle au banc des accusés

Niet aux nitrites !

P8

L'entretien -à peine-fictif de la semaine

Fayçal Laraichi



Je ne monte jamais aux filets **P12**

La bipolarité en débat à Casablanca

Le témoignage émouvant d'une ancienne patiente **P10**



Déconfiné de Canard

Côté **BASSE-COUR**

Chabat jeté par les siens

Sahara marocain : Biden soutient la décision de Trump

L'OMS recadre l'Europe sur les vaccins... **P3**

Confus DE CANARD

Sommes-nous de piètres négociateurs ? **P2**

LE MAROC LANCE UNE PLATEFORME DE PRODUCTION DE VACCINS

ON VA BOMBARDER QUI ?





Confus de Canard



Sommes-nous de piètres négociateurs ?



Abdellah Chankou



Mais qui sont ces génies du deal qui ont négocié les accords liant le Maroc à un certain nombre de pays ? A commencer par les fameux ALE signés par le Royaume dans la foulée de la libéralisation du commerce mondial avec plus d'une cinquantaine d'État qui ont tourné tous à la bérézina pour le commerce extérieur national dont ils creusent depuis près de deux décennies le déficit dans des proportions ahurissantes... Cela se voit que l'administration marocaine ne dispose pas d'une équipe de négociateurs techniquement outillée, capable de négocier des contrats win-win et de défendre au mieux les intérêts de son pays. L'ALE avec la Turquie, que Moulay Hafid Elalami a réussi à renégocier en février 2020 pour limiter un tant soit peu les dégâts (un déficit annuel de 16 milliards de DH), a été signé en avril 2004 à Ankara dans la joie et l'allégresse par le ministre du Commerce extérieur de l'époque Mustapha Mechahouri, qui faisait partie d'une délégation mi-

Autre preuve que les responsables marocains défendent mal les intérêts de leur pays, l'accord de pêche avec l'Union européenne. Devinez le montant de la compensation du 4ème protocole signé en février 2019 dans ce domaine entre les deux parties : A peine 50 millions d'euros par an !

nistérielle conduite par le Premier ministre Driss Jettou (C'est sous l'époque de ce dernier que fut signés également l'ALE avec les Etats-Unis). Tandis que l'Accord d'Agadir englobant les ALE avec l'Égypte, les Émirats arabes Unis, la Tunisie et la Jordanie a été signé une année plus tard par son successeur au Commerce extérieur, l'Istiqlalien Abdellatif Maâzouz, sous le gouvernement de Abbas El Fassi.

Or, à la signature de ces ALE, le Maroc part déjà avec un handicap structurel de taille qui allait le désavantager durablement par rapport à ses partenaires : la faiblesse de son offre exportable. Plombée par l'absence d'un tissu industriel digne de ce nom et l'insuffisance de la valorisation dans les secteurs agricole et agroalimentaire, le Royaume ne fera rien pour enrichir cette offre et la diversifier. Sans compter l'absence d'une politique publique de soutien et d'accompagnement

des entreprises potentiellement exportatrices. Absence aggravée par une non implication des fédérations professionnelles des secteurs d'activités concernés. Dès lors, le Maroc deviendra un marché facile pour ses partenaires. Y compris ceux qui ont un niveau de développement comparable comme l'Égypte et la Tunisie qui pour mieux pousser leur avantage n'hésitent pas à user de barrières non-tarifaires pour bloquer les produits marocains. Autre preuve que les responsables marocains défendent mal les intérêts de leur pays, l'accord de pêche avec l'Union européenne. Devinez le montant de la compensation du 4ème protocole signé en février 2019 dans ce domaine entre les deux parties : A peine 50 millions d'euros par an ! Une somme dérisoire eu égard à l'importance de l'effort de pêche déployé par moins de 126 navires européens essentiellement espagnols dans les eaux territoriales nationales, Sahara compris. Une goutte d'eau dans un océan de richesse...

D'aucuns s'empresseront d'arguer qu'il s'agit d'un accord beaucoup plus politique que commercial pour expliquer la modicité de cette contrepartie financière. Mais cette considération ne justifie pas que l'on brade à ce point les ressources halieutiques nationales. Le même problème se pose pour la subvention accordée par l'UE au Maroc en échange de son rôle de gendarme de l'Europe dans la lutte contre les flux des migrants illégaux. Depuis 2018, le montant du soutien accordé à ce titre au Royaume a atteint la bagatelle de 343 millions d'euros, soit 100 millions d'euros par an ! Insignifiant compte tenu des moyens colossaux déployés par Rabat pour empêcher l'arrivée des migrants clandestins sur les côtes espagnoles. Qui a fixé le montant de ces contreparties financières et sur la base de quels critères ?

Il est clair que les responsables qui ont négocié ces accords ne sont pas très conscients de la centralité du Maroc dans la politique européenne et de l'importance des enjeux qu'impliquent les deux dossiers en question.

Sinon ils auraient arraché beaucoup plus à leurs partenaires européens.

Le Maroc, qui doit se servir de la crise avec l'Espagne pour renégocier son partenariat avec l'UE dans sa globalité, a clairement besoin de véritables « deals makers » qui, en plus de la maîtrise de leur sujet dans toute sa complexité, ont les qualités nécessaires pour arriver à des « solutions gagnant-gagnant ».

Le métier de négociateur ne s'improvise pas. Il est trop important pour le confier à de simples fonctionnaires... ●



Côté BASSE-COUR



Chabat jeté par les siens

Hamid Chabat est bien parti pour rejoindre un autre parti, le RNI ou le MP, après que sa formation d'origine, l'Istiqlal, lui a refusé l'investiture et procédé à la dissolution des structures du parti dans son fief qu'est Fès. L'ex-patron de l'Istiqlal, rentré en octobre 2020 de son mystérieux exil turc qui a duré près de deux ans, n'a qu'un seul rêve, qui tourne chez lui presque à l'obsession : prendre sa revanche sur son tombeur islamiste Idriss El Azami El Idrissi qui l'a évincé de la mairie de Fès lors des élections communales de septembre 2015. Hamid Chabat n'a a toujours pas digéré sa défaite dans une ville où il estime disposer des relais et des réseaux nécessaires pour reconquérir son mandat de maire qui l'intéresse plus que celui de député. Mais les dirigeants istiqlaliens, qui lui en veulent pour sa gestion désastreuse du parti du temps où il en était le



Hamid Chabat.

chef, décidèrent de contrarier ses projets. Ce qui le rend fou furieux... Il est vrai que Baraka et compagnie ne lui ont jamais pardonné ce qu'ils considèrent comme un péché : avoir fait sortir l'Istiqlal du gouvernement du temps où il était secrétaire général du parti. Pour un parti qui a toujours été aux affaires depuis l'indépendance du Maroc, basculer subitement dans l'opposition s'apparentait à un suicide politique. ●



Sahara marocain : Biden soutient la décision de Trump

Les États-Unis ont réaffirmé, jeudi 1er juillet, qu'il n'y a « aucun changement » dans leur position reconnaissant la souveraineté du Maroc sur le Sahara. « Cela demeure la position de l'administration » du président Joe Biden, a indiqué le porte-parole du Département d'État, Ned Price, lors d'un point de presse. « Il n'y a pas de changement » sur cette question, a-t-il en outre affirmé. Ce qui montre si besoin que la reconnaissance le 10 décembre par l'administration de Donald Trump de la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara n'a rien d'une « trumpiade » et qu'elle transcende les clivages politiques entre Démocrates et Républicains. Ceux qui connaissent les dessous des plats de la géopolitique savaient parfaitement qu'il s'agit d'une nouvelle orientation de la politique étrangère américaine pour les décennies à venir où l'allié traditionnel marocain des USA est devenu pour des raisons à la fois économiques et politiques plus stratégique que par le passé... Les vents de la géopolitique ont tourné depuis que la Chine, s'est posée en rival sérieux des États-Unis dont elle menace le leadership mondial... Les adversaires de l'intégrité du Royaume, à commencer par l'Algérie et sa création polisarienne, n'ont qu'à bien se tenir en restant figé dans leur anachronisme ravageur... ●



Ouf de soulagement pour les passagers de la liste B

Les autorités marocaines ont introduit, à partir du mardi 6 juillet, des modifications dans les conditions d'accès au territoire national pour les passagers issus de la liste A et B. Principal changement, trois pays, l'Égypte, la Tunisie et la Russie ont quitté la liste A pour la liste B en raison de la dégradation de leurs indicateurs sanitaires liés au Covid-19. Les voyageurs en provenance de cette liste doivent désormais produire un test PCR ayant une validité de 72 heures au lieu de 48 heures. Le principal changement concerne la suppression de cette mesure très controversée qu'est l'isolement de 10 jours dans un des hôtels sélectionnés par l'État, imposée aux passagers en

provenance de la liste B. Ces derniers peuvent accéder au Maroc sur simple présentation d'un certificat attestant qu'ils ont été complètement vaccinés par un des vaccins acceptés au Maroc et d'un test PCR négatif datant de moins de 48 heures. Du coup, de nombreux Marocains résidant dans les pays du Golfe, notamment les Émirats arabes unis, le Qatar et le Koweït ont poussé un grand ouf de soulagement. La dispense de la quarantaine n'est qu'un juste retour des choses puisque cette mesure, très mal comprise et douloureusement vécue par nos compatriotes vivant dans ces pays arabes, n'avait pas lieu d'être dès que le passager atteste qu'il est dûment vacciné... ●

L'OMS recadre l'Europe sur les vaccins...



Partout dans le monde, les autorités doivent considérer comme pleinement vaccinée toute personne ayant été immunisée avec les sérums homologués par l'OMS et les grandes agences sanitaires, notamment pour les voyages ou les rassemblements, a plaidé jeudi 1er juillet Covax, un mécanisme co-dirigé par l'Alliance Gavi, la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (CEPI) et l'OMS. Pour les partenaires de Covax, toute mesure qui autorise seulement les gens protégés par une partie des vaccins homologués par l'OMS à profiter du retour des voyages « créerait un système à deux vitesses, qui accroîtrait encore le fossé vaccinal et exacerberait les inégalités que nous avons déjà constatées dans la distribution des vaccins anti-Covid ». Avis à l'agence européenne du médicament et certains pays européens qui ne reconnaissent que les vaccins BCBG : Moderna, Pfizer, Janssen et AstraZeneca non indien, dont la France. Les autres vaccins Sinopharm ou Sputnik sont persona non Grata sur le sol de certains Etats de l'UE, notamment la France. « Covax a été construit sur le principe d'un accès équitable aux vaccins Covid-19 pour protéger la santé des personnes partout dans le monde. Cela signifie protéger leur vie et leurs moyens de subsistance, y compris leur capacité à voyager et à faire du commerce », explique le programme Covax dans un communiqué. Le programme estime que cette discrimination mine un peu plus la confiance déjà fragile dans la vaccination, notamment avec les doses d'AstraZeneca. Dis-moi quel vaccin tu as fait, je te dirai dans quel pays tu es autorisé à te rendre... ●



Côté BASSE-COUR



Le Beurgois
GENTLEMAN

Khouribga, une ville française... (51)

Nous célébrons le centenaire de la ville de Khouribga et de l'OCP, l'Office Chérifien des Phosphates voulu par Lyautey. "Jnaynar Lotti", comme le nommaient les Ouled Abdoun, en signant le décret du 27 janvier 1920, était le seul à être conscient du caractère exceptionnel de ce "Loufisse". En confiant l'exploration et l'exploitation de l'OCP au seul "Magasin" (ma5zen), Lyautey a ainsi évité la rapacité du secteur privé. Dès juin 1921, la première cargaison de phosphates était transportée à bord du train de Boujniba vers le port de Casablanca. Le gisement des Ouled Abdoun à Boujniba, dans les environs de la future ville de Khouribga, est le premier à être exploité. Au début, l'extraction se fait avec des moyens rudimentaires dans une région semi-désertique, où, à part quelques lieux-dits, il n'existe aucune population agglomérée et dont l'économie repose essentiellement sur l'élevage et une agriculture de subsistance. Le phosphate extrait de la mine de Boujniba doit être acheminé vers le port de Casablanca d'où il est exporté. Le transport se fait par train, grâce à des wagons-trémies spécialement aménagés. Les gamins s'amusent à compter le nombre de wagons de chaque train, en surveillant le cheptel des ovins, bovins et autres caprins. C'était l'une des rares distractions qu'offrait l'OCP aux enfants de la contrée dans les années 20. Au début de l'exploitation, le chargement se faisait à la force des bras des « zoufria dial loufisse » (ouvriers de l'OCP en français). Le port de Casablanca est alors le seul au Maroc à permettre l'export de ces phosphates. Jusqu'en 1923, le chargement des phosphates sur les bateaux se fait avec des moyens de fortune et presque exclusivement à dos d'homme qui ne sont pas des zoufria dial loufisse, mais plutôt des « taleb m3achou » (plus des portefaix que des dockers en français). La vitesse moyenne de chargement est limitée, de l'ordre de 1200 tonnes/jour. Pour manager l'OCP, "Jnaynar Lotti" va choisir personnellement le polytechnicien Alfred Beaugé car il a déjà une longue expérience d'administrateur dans les mines de phosphate de la Compagnie des phosphates de Gafsa en Tunisie. Il ne prendra effectivement ses fonctions qu'un

an plus tard. En attendant son arrivée, l'intérim est assuré par André Delpit, Directeur des Travaux publics du protectorat. Dès le début, l'OCP est confronté à un problème de main-d'œuvre et doit construire des logements pour attirer et installer des ouvriers venus des quatre coins du Maroc. La planification urbanistique commence ainsi dès la création de l'OCP qui affirme d'emblée son rôle de bâtisseur, en même temps que sa vocation sociale. Le phosphate extrait de la mine est humide et doit être séché pour faciliter son transport. Au tout début, le séchage se fait au soleil. Dromadaires, mules et ânes sont également mis à profit pour tracer des sillons, retourner le phosphate et ainsi hâter son séchage. La construction de la première usine de séchage (appelée « fawaratte » par les indigènes) marque une étape importante dans le processus de mécanisation et augmente sensiblement la capacité de production. Jusque-là, Khouribga était desservie par la ligne militaire de 0,60 m. Décidé en juin 1920, le nouveau tronçon ferroviaire Casablanca - Khouribga avec un écartement des rails "normal" court sur environ 150 km. A l'origine, il est composé d'une voie à sens unique qui sera progressivement dédoublée. Pendant longtemps, elle restera la seule double voie du Maroc, faisant la fierté des Sribguis ! Le premier four de l'OCP de la nouvelle ville de Khouribga vient en renfort de celui de Boujniba, qui a atteint ses capacités maximales. Aujourd'hui, cette usine est une friche industrielle en voie de réhabilitation par le Groupe OCP, en mémoire des débuts de l'aventure phosphatière marocaine et en hommage à Khouribga, "capitale mondiale des phosphates". En septembre 1924, le Sultan Youssef, himself, visite les mines de Khouribga. C'est la première fois qu'un souverain marocain visite les installations de l'OCP. La tournée du sultan a fait la Une de la presse de l'époque. Tous les sultans et rois qu'a connus le Maroc depuis la création de l'OCP ont tous inauguré ses infrastructures les plus importantes. ● (A suivre)

Beurgois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com



Pour diffusion immédiate

Étude Ford : 89% des cyclistes se sont déjà sentis en danger sur la route

Depuis plusieurs années, Ford s'engage à travers son programme « Share The Road » à réconcilier toutes les mobilités: une cause d'autant plus importante que la multimodalité s'impose de plus en plus; un phénomène qui s'est accru ces 15 derniers mois avec le contexte sanitaire.

Le vélo devient de plus en plus plébiscité, notamment en ville, de par sa facilité d'accès. Néanmoins, cette cohabitation entre les nombreux usagers de la route représente un vrai défi : les règles du code de la route qui s'appliquent aux cyclistes sont souvent méconnues.

C'est fort de ce constat que Ford a décidé d'agir. Afin d'assurer une meilleure compréhension entre les usagers de la route, visant à offrir plus de sérénité et de sécurité à tous, Ford a décidé de mener une étude* en collaboration avec l'institut YouGov. L'objectif : évaluer les connaissances en matière de règles du code de la route concernant spécifiquement les vélos, tant au sein des populations cyclistes que des automobilistes. Et les résultats interpellent.

L'usage du vélo accélère: 24% des 25-44 ans l'utilisent plus souvent depuis le début de la crise

Il ne fait nul doute que le vélo a le vent en poupe depuis quelques années. Il est devenu la nouvelle mobilité qui séduit un grand nombre de citoyens en ville que ce soit pour des raisons écologiques, économiques ou bien pratiques. Une tendance qui se confirme puisque l'étude réalisée pour Ford montre que l'usage du vélo s'est accéléré depuis la pandémie notamment auprès des jeunes adultes de 25-44 ans : ils sont 24% à l'utiliser plus souvent depuis le début de la crise.

Des lacunes flagrantes dans la connaissance du code de la route au sein de la population cycliste

Si grand nombre l'utilise chaque jour, le code de la route et ses règles ne sont pas tout à fait assimilés. Pour un quart des cyclistes interrogés, le port d'écouteurs (ou d'un casque audio) est autorisé à vélo. Du côté des panneaux de signalisation, les résultats ne sont pas plus encourageants puisqu'ils sont 20% à ne pas connaître la signification

du panneau "Tournez à droite" à un feu de signalisation. Il s'agit ici de règles essentielles du code de la route qui sont méconnues et sur lesquelles Ford souhaite mettre la lumière pour favoriser la sécurité de tous.

Que l'on soit à 1, 2 ou à 4 roues, le code de la route est l'affaire de tous

L'étude YouGov révèle une tension intéressante puisque pour plus d'un automobiliste sur deux, ce sont les cyclistes qui ne respectent pas le code de la route. Un constat surprenant quand on sait que du côté des automobilistes non plus, le code de la route n'est pas toujours essentiellement acquis.

La preuve en est : l'enquête révèle que 39% des automobilistes sondés se trompent sur la distance de sécurité à adopter hors agglomération pour dépasser un vélo. On y apprend également que plus d'un automobiliste sur deux ignore ou se trompe sur la règle de circulation à double sens des cyclistes en zone urbaine (30km/h) ou en zone de rencontre.

Des erreurs qui en disent long sur les potentiels désaccords entre les usagers partageant la chaussée et qui peuvent avoir de lourdes conséquences sur la sécurité de tous.

Partageons - tous - la route : plus de pédagogie pour plus de sécurité

Conscient du rôle crucial que joue la pédagogie pour la bonne entente et la sécurité de tous sur la route, Ford multiplie ces dernières années les initiatives innovantes dans le cadre de son programme « Share The Road ».

Récemment, Ford a développé une expérience sonore spatiale spécialement conçue pour placer plus de 2 000 participants dans une rue virtuelle immersive et mesurer leur temps de réaction dans des situations potentiellement dangereuses. Après avoir vécu cette expérience, la plupart des participants ont déclaré qu'ils ne porteraient plus jamais d'écouteurs en déplacement.

Soyez prudents sur la route !

**Etude Ford réalisée en ligne par l'institut YouGov, du 12 au 13 mai 2021, sur un panel de 1000 personnes âgées de plus de 18 ans*



Déconfiné
de Canard

Côté BASSE-COUR



Le Parti du bon sens (77)

Cachez ces danses que je ne saurais voir !



Par Nouredine Tallal

Les députés français sont des gens très occupés... Pas autant que les nôtres certes, qui n'ont même pas le temps de se gratter la tête en temps normal, et qui ne savent carrément plus où donner du tagine en cette période pré-électorale ! Et si les dignes représentants du peuple gaulois sont presque aussi surmenés que leurs confrères marocains, ce n'est pas seulement en raison de la lourde tâche qui leur incombe en matière de « légifération » et de contrôle de l'action du gouvernement... Gouvernement qu'il faut surveiller comme le lait sur le feu, ici comme ailleurs, capable qu'il est de vous glisser en douce des mesures impopulaires en profitant de la torpeur estivale... On en sait quelque chose du côté de « Majliss Annouab » où il suffit que quelques-uns de nos braves « barlamaniyine » de l'opposition piquent une petite sieste bien méritée, entre deux bons banquets, pour découvrir qu'une loi scélérate avait été votée à l'insu de leur plein gré ! Mais, après tout, ce petit jeu du chat et de la souris entre gouvernement et parlement fait partie des règles du jeu dit démocratique et ils sont payés pour cela, nos amis députés... Grassement même, estiment certains !

Donc, et Lhaj Miloud vous en prend à témoin, en ces temps de difficultés économiques et de crise sanitaire qui ne finit pas d'en finir, les nobles activités de contrôle et de défense des intérêts du peuple devraient en principe occuper les occupants de l'hémicycle français à plein temps ? Pensez-vous ! Ces braves représentants de la nation et dignes descendants de la Convention révolutionnaire, trouvent malgré tout le temps d'interpeller le gouvernement sur un sujet hautement sensible selon eux, et qui relègue les basses préoccupations d'ordre économique, social et politique au second rang ! C'est ce que vient de découvrir un beau matin Lhaj Miloud, en visionnant un échange surréaliste intervenu entre Madame Anne Genevard, députée Les Républicains du Doubs, et le ministre de la Justice, Dupont-Moretti, la star incontestée du barreau, et désormais de l'hémicycle...

Voilà donc, en quelques mots, en quoi consista l'intervention hasardeuse de Mme la députée... Une illustre inconnue, soit dit en passant, qui essaye, autant que faire se peut, de faire le buzz en faisant parler un peu d'elle, ainsi que du moribond parti dit « Les Républicains » dont le naufrage est intervenu en même temps que celui de son fondateur, le très controversé ex-président Sarkozy, dont on n'entend plus guère parler en dehors de

ses feuilletons judiciaires à rebondissements dont il risque de ne pas sortir indemne ! Ce que nous apprend Mme la députée, c'est que les Français seraient fort incommodés... Et pas seulement par des problèmes de chômage ou d'inflation... Peanuts tout cela ! Non, l'affaire est autrement plus grave ! Les Français sont indisposés par d'autres Français... Et à ce rythme, bientôt, les Français ne parleront plus aux Français... Il est loin l'appel du 18 juin ! Alors, simple querelle franco-française, dont les Gaulois raffolent, par Toutatis ? Pas si simple ! En fait, l'élue du Doubs, en bonne lanceuse d'alerte, soucieuse de la quiétude de ses concitoyens, nous apprend que les Français de souche sont incommodés par les traditions que les « Français » d'adoption ont emmenées dans leurs bagages... Non, cette fois, il ne s'agit ni des prières de rue, ni des menus des cantines desquels de dangereux intégristes voudraient bannir la viande de porc... Alors, qu'on le sait, tout est bon dans le cochon ! Et la consommation de porc a toujours constitué un des piliers fondamentaux de la civilisation judéo-chrétienne ! Euhhh, Lhaj Miloud a tout faux là, puisque les Français de confession juive ne consomment pas non plus de porc...

Mais laissons les porcs se vautrer dans leur fange, et revenons à nos moutons... Surtout que ça va être bientôt leur fête, à ces braves bêtes ! L'indignation de Madame la députée est suscitée par l'exhibition incongrue de drapeaux qui n'ont rien de tricolore... Et pas seulement dans les stades de football où certains clament leur identité en brandissant les couleurs maghrébines... A la rigueur, on pourrait laisser passer, tant que ces indigènes de la République ne sifflent pas la Marseillaise ! Et on n'ira même pas jusqu'à leur demander de la chanter, ladite Marseillaise, n'est-ce pas Karim Benzema ? Chanter, il ne sait pas trop, en fait, celui-là... Faire chanter, à la rigueur, diraient ses détracteurs ! Mais c'est encore une autre histoire !

Non, c'est dans les mairies que cela se passe ! Oui, Mesdames et Messieurs du gouvernement, chers confrères ! C'est dans ces hauts lieux de la République que sont brandis des drapeaux métèques... Euh, pardon, étrangers ! Et pire encore, dans ces lieux solennels que retentissent des chants sauvages et des youyous stridents lancés par leurs femelles, telles des appels au meurtre ! Il ne manquerait plus que des « Allah-ou-Akbar » au cœur de ces enceintes laïques, tant qu'on y est !

Enfin, et la dame, suffoquant d'indignation d'en finir avec ce dernier point, à la limite du sacrilège... Ces énergumènes, qui se veulent Français, se permettent de s'adonner à des danses orientales, donc lubriques, pour fêter leurs cérémonies de mariages... Quand on sait, par ailleurs, que leur étrange religion leur permet de prendre jusqu'à quatre femmes, et que ces gens procréent comme des lapins pour mieux profiter des allocations familiales payées par les Français de souche, on comprend mieux pourquoi ils font la fête comme s'ils avaient remporté le jackpot ! Bien sûr, Madame la députée a été plus mesurée dans ces propos, même si elle n'en pense pas moins, la rivalité avec le Rassemblement National valant bien quelques perfides allusions !

Lhaj Miloud n'apprécie pas vraiment Dupont-Moretti, en raison de sa suffisance et de sa vocation à défendre souvent l'indéfendable, contre monnaie sonnante et trébuchante... Mais pour une fois, il applaudit des deux mains à la réponse cinglante du ministre-tribun... Une réponse sarcastique à juste titre, et adaptée aux circonstances... « Madame, si je vous ai bien entendu, les Français seraient indisposés par des danses ? Permettez-moi de vous dire que, pour ma part, lorsque je vois des gens danser, cela me rend heureux ! Et de poursuivre, « je vous rappelle que le sirtaki est grec, la valse, autrichienne, la sardane, catalane, le flamenco, espagnol, la salsa, cubaine et le smurf, français... ».

Lhaj Miloud ajouterait, pour sa part, que pour bien des Français dits de souche, « la Djellaba, c'est pas c'qu'y faut sous nos climats », comme le chantait déjà Alain Souchon dans les années soixante-dix... Pas plus que les youyous et la « dekka merrakchia », s'il n'en tenait qu'à Madame la députée ! Non pas qu'elle n'apprécie pas... Au contraire, elle adore certainement les bruits et les odeurs exotiques, mais tant qu'ils ne quittent pas la place de Jemaa El Fna... Le cadre s'y prête tellement mieux ! Lhaj Miloud, qui n'est guère rancunier, espère donc voir très bientôt Madame la députée du Doubs à Marrakech, se trémousser langoureusement aux rythmes envoûtants de nos musiques orientales... De bonnes vacances au soleil dans un pays accueillant et tolérant, ça devrait lui remettre les idées en place ! ●

LE MAROC FACE À UN REBOND ÉPIDÉMIOLOGIQUE

IL FAUT NOUS LÂCHER UN PEU LA GRAPPE, NOUS AVONS BIENTÔT LA FÊTE DU MOUTON ET LES ÉLECTIONS...





Côté BASSE-COUR



Du cuivre et de l'argent à haute teneur

Le Maroc a beau mine

L'entreprise britannique Altus Strategies a annoncé récemment la découverte, en exploration de reconnaissance, de cuivre et d'argent à haute teneur au Maroc. Ces découvertes concernent les projets situés à Azrar, Izougza et Tata, accordés en mars dernier à Aterian Resources Limited, la filiale de Altus. Les permis d'exploration couvrent une superficie totalisant 252 km² et sont situés dans l'Anti-Atlas occidental, indique Altus Strategies détenue à 100 % par la filiale de la Société, Aterian Resources Limited. Pour Steven Poulton, directeur général d'Altus, « ce sont d'excellents résultats de la prospection de premier passage ». « Des teneurs allant jusqu'à 3,41% Cu et 56 g/t Ag à Azrar, jusqu'à 8,57 % Cu à Izougza et jusqu'à 0,24 % Cu à Tata sont très encourageantes », commente-t-il. En attendant plus de précisions sur les zones de découverte, l'exploration de reconnaissance a été lancée pour d'autres projets situés dans les zones de Jafra, Tiddas et Amsa, qui totalisent 221 km². Le Maroc a bonne mine. ●

Maroc Telecom lance sa plateforme OTT

« La télé by Maroc Telecom », née du partenariat Molotov Solutions & Digital Virgo et se basant sur les expertises, technologies et fonctionnalités phares de ces derniers, a été lancée au Maroc le lundi 5 juillet. Pour ce projet, Maroc Telecom a opté pour Molotov Solutions pour créer, opérer et gérer sa nouvelle plateforme de télévision OTT.

Molotov Solutions s'appuie sur la technologie développée par Molotov, numéro 1 de la télé sur internet en France, pour développer un service OTT innovant intégrant un bouquet de plus de 80 chaînes en direct, et des milliers d'heures de programmes en replay et à la demande.

Cette nouvelle plateforme est accessible depuis les smartphones et tablettes iOS et Android, navigateur web, Chromecast, Android TV et Apple TV et très prochainement sur les Smart TV Samsung. La version web est disponible sur www.mttv.ma.

OTT est la suite logique dans l'évolution de la télévision sur IP, ce sont les services OTT. OTT (Over-the-top), désigne les contenus proposés au moyen d'une connexion Internet, mais sur lesquels le fournisseur d'accès à Internet n'a aucun contrôle, ni aucune emprise. ●



La BP Marrakech-Béni Mellal à fond (s) avec la région Marrakech-Safi

Dans le sillage des hautes directives royales visant à accompagner les initiatives entrepreneuriales, la Fondation Création d'Entreprises du groupe BCP (FCE) et la Banque Populaire de Marrakech-Béni Mellal ont procédé, la semaine dernière, à la signature de trois conventions de partenariat stratégique à l'échelle de la région Marrakech-Safi, avec la Chambre de commerce d'industrie et des services (CCISMS), la Chambre d'Artisanat, la CGEM, le CRI et l'ANAPEC. Paraphé par Mohamed Fadlam, président de la CCISMS, ainsi que Hassan Debbagh et Younès Oujenja, respectivement président du Conseil d'administration et secrétaire général de la FCE, et Abdelilah El Ouardi, président du directoire de BP Marrakech Béni Mellal, cet accord définit le cadre de coopération entre les trois institutions, à travers deux principaux axes :

- L'accompagnement des porteurs de projets, des autoentrepreneurs ainsi que des TPE en création et celles nouvellement créées sur les volets de l'information, de la formation entrepreneuriale et managériale, du conseil et de l'assistance ;
- L'encouragement de la culture entrepreneuriale, via l'échange de données sur l'environnement de l'entrepreneuriat et l'organisation de manifestations et d'actions promotionnelles dans la région Marrakech-Safi. ●

Les agréments de la copropriété ! (2)

Mon voisin bricole !

Dimanche, 20 heures... Le moment le plus délicat de la semaine, lorsque le week-end s'achève, et que l'ambiance devient morose... Week-end exténuant comme toujours, entre les courses harassantes, le shopping ruineux, et les visites familiales, pas une minute de repos ! Le moment où il faut entrer dans une phase de préparation mentale intense en vue d'affronter la semaine de travail qui s'annonce... Le chef et ses états d'âme, les clients et leurs caprices, les réunions interminables aux horaires incongrus... Bref, le moment idéal que choisit le voisin du dessus... Pour commencer à bricoler !

Il a eu toute la journée, que dis-je, tout le week-end pour manier le marteau et la perceuse, à défaut de faucille, on est d'accord ? Pas si évident ! Lui aussi a eu droit à la corvée des courses et des visites familiales, voire des enfants en bas âge qu'il faut emmener au parc... Quand parc, il y a, bien entendu ! Et puis, ce serait trop facile, trop occidental... Nous sommes Marocains après tout ! Quarante-quatre ans de protectorat, ce ne fut pas suffisant pour nous inculquer des valeurs pérennes de respect de l'espace public et du voisinage ...

Donc, un Marocain, ça fait ce que ça veut chez lui, qu'on se le dise ! Et si vous vous plaignez, c'est juste parce que vous êtes jaloux, vous qui, avec vos traites bancaires qui courent jusqu'en 2035, ne pouvez pas vous permettre le moindre écart financier, au risque de faire exploser votre budget qui ne tient déjà par on ne sait quel miracle ! Et si vous n'êtes pas content, allez-vous plaindre auprès de qui de droit ! Vous en serez pour vos frais !

Et quand je dis que le voisin bricole, entendons-nous bien ! Je ne parle pas du travail « vite fait, bien fait »... Une petite demi-heure de tapage intense mais limité dans le temps... Non, mon voisin, quand il s'y met,

on sait quand ça commence, mais on ne sait jamais quand ça s'arrête ! Le pire, c'est qu'il ne vous envoie même pas quelques signaux précurseurs du tintamarre qui s'annonce...

Quelques coups de perceuses dans le vide, annonceurs du concert imminent ! Non, lui, il y a va à fond et sans préliminaires ! Une succession de coups de marteaux sourds, relayés par une perceuse stridente... Puis à nouveau le marteau... L'outil qui s'échappe des mains, et qui tombe lourdement par terre... Puis des jurons ! Le fiston qui se fait engueuler pour ne pas assumer correctement son rôle d'aide bricoleur... Une accalmie de quelques minutes...

Vous sortez des abris, croyant à l'armistice... C'est mal connaître mon voisin qui est un homme résolu, qui va jusqu'au bout de ce qu'il entreprend... Il est 22 heures... C'est reparti pour un tour avec entrée en jeu d'un nouvel instrument de musique, une scie maintenant ! Qu'il manie avec une dextérité de bûcheron... Bon, c'est un peu plus harmonieux que le marteau et un peu moins strident que la perceuse... Un moindre mal ! Bientôt 23 heures... Les coups de marteau reprennent... La scie a été mise au repos pour un moment avant de reprendre de plus belle... Tiens la scie et la perceuse qui jouent en duo, maintenant... Madame a dû être appelée à la rescousse !

Je respire profondément... Je sais que mon voisin est un homme instruit et éduqué qui respecte les règles de vie en copropriété à la marocaine... Il s'interdira de continuer ses travaux de bricolage au-delà de minuit... Plus qu'une heure à tenir ! Une personne comme il faut, je vous dis ! Qui rangera soigneusement son matériel de parfait bricoleur... Jusqu'au prochain dimanche à 20 heures... Et ça fait dix ans que ça dure ! ●



Le Maigret DU CANARD



Le Maroc se positionne dans le domaine de la biotechnologie

La diplomatie vaccinale en marche

Le projet de fabrication et de mise en seringue au Maroc du vaccin anti-Covid19 et autres sérums procède de la volonté royale de faire du Royaume une plateforme régionale en matière de biotechnologie.

Après avoir permis au Maroc d'être l'un des pionniers mondiaux en matière de vaccination de sa population contre le Covid-19, S.M le Roi Mohammed VI a concrétisé récemment un autre projet tout aussi d'envergure qui lui tient trop à cœur et qui est de nature à faire entrer le Maroc dans le club restreint des pays producteurs de vaccins.

C'est dans cette optique, que le souverain a présidé, lundi 5 juillet 2021 au Palais Royal de Fès, la cérémonie de lancement et de signature de conventions relatives à ce programme de grande portée à la fois médicale, économique et géostratégique.

« Ce projet a pour objet la production dans notre pays du vaccin anti-Covid, ainsi que d'autres vaccins-clés, de manière à promouvoir l'autosuffisance du royaume et de faire du Maroc une plateforme de biotechnologie de premier plan à l'échelle du continent africain et du monde dans le domaine de l'industrie du fill & finish », indique un communiqué du cabinet royal diffusé à cette occasion. Fruit d'un partenariat public-privé, le projet qui démarre à court terme avec une capacité de production mensuelle de 5 millions de doses de vaccin anti-Covid19 avant de démultiplier progressivement cette capacité à moyen terme, mobilise un investissement global de l'ordre de 500 millions de dollars. Avec le lancement de ce partenariat très ambitieux qui s'inscrit dans le prolongement de l'entretien téléphonique du 31 août 2020 entre Sa Majesté Mohammed VI et le Président chinois, le Maroc effectue un pas supplémentaire dans la concrétisation de la Vision Royale pour une gestion efficace et proactive de la crise pandémique et ses suites. Après la présentation des objectifs et des composantes dudit projet et au cours d'une cérémonie à laquelle ont pris part, entre autres, le chef du gouvernement, Saâdeddine El Othmani, le conseiller royal Fouad Ali El Himma, le ministre des Affaires étrangères, Nasser Bourita, le PDG d'Attijariwafa Bank, Mohamed Kettani, et le PDG de Banque populaire, Mohamed Karim Mounir, trois importants accords ont été signés devant le souverain. Que voici : 1-Le Mémoire relatif à la coopération pour le vaccin anti-Covid19 entre l'État marocain et le groupe Pharmaceutique National de Chine (SINOPHARM), signé par le ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb, et le président de Sinopharm, Liu Jingzhen. 2-Le Mémoire d'accord concernant l'établissement de capacités de fabrication de vaccins au Maroc entre l'État marocain et la société Recipharm, signé par le ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, et président du Conseil d'administration du Fonds



Le souverain lors de la cérémonie de signature des conventions.

Mohammed VI pour l'Investissement, Mohamed Benchaâboune, le président-directeur général de Recipharm, Marc Funk, et le représentant du consortium de banques marocaines, Othmane Benjelloun. 3-Le Contrat de mise à disposition de l'État marocain des installations de remplissage aseptiques de la Société de Thérapeutique Marocaine (Sothema) pour la fabrication du vaccin anti-Covid19 (propriété de la société Sinopharm) entre l'État marocain et la société Sothema, signé par le ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb, et la présidente de Sothema, Lamia Tazi. ●

Résultats des élections professionnelles

Les indépendants pas aussi indépendants que ça...

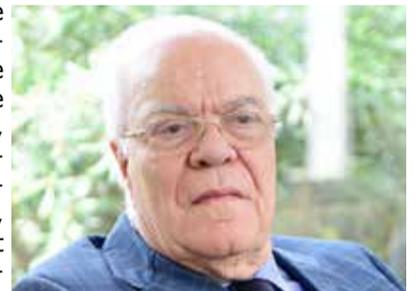
Les élections professionnelles qui se sont déroulées du 10 au 20 juin 2021 ont consacré la victoire des indépendants qui ont décroché quelque 51,35% des suffrages, correspondant à 24.429 sièges. Mais que valent ces non affiliés face aux syndicats réellement représentatifs qui participent au dialogue social ? Leur force numérique ne leur confère nullement le statut de partenaire incontournable susceptible de peser dans les négociations sociales... Certains observateurs, peu au fait des dessous du monde syndical et patronal, sont vite allés en besogne en se lançant dans de fausses analyses tendant à confirmer le recul du syndicalisme national.

Or, les délégués indépendants, qui n'ont d'indépendant que le nom et que les syndicats appellent les « délégués maison », ont une autre fonction puisqu'ils cachent une réalité aux objectifs peu avouables. Il s'agit en vérité de représentants du personnel « affiliés » aux patrons qui encouragent leur élection pour qu'ils fassent

contrepoids face aux délégués syndicaux en cas de conflit... Dans un communiqué, rendu public le 5 juillet 2021 l'UMT se félicite des résultats de ces élections qui lui ont permis avec « 7362 élu (e)s et une progression de 20% par rapport aux résultats du scrutin de 2015 de « consolider sa place de première force syndicale et d'organisation syndicale la plus représentative ». En effet, le leadership de l'UMT reste intact aussi bien dans le secteur public que privé où il se distingue par une implantation à la fois quantitative et qualitative. Ce qui n'est pas le cas de l'UGTM, proche de l'Istiqlal, dont la moisson de 5977 délégués, soit 12,6 % des voix, est en vérité trompeur. Certes, ce syndicat a fait une bonne percée dans le secteur privé, notamment dans les provinces du sud grâce au lobbying du seigneur du Sahara et véritable patron de l'Istiqlal Hamdi Old Rachid. Or, les milieux professionnels conquis sont les petits commerces et non pas les grands groupes qui font travailler un nombre conséquent de salariés... ●

Hassan Sentissi met Abdelkader Amara face à ses responsabilités...

Dans une correspondance en date du 8 juin 2021, adressée au ministre de l'Équipement, du Transport, de la logistique et de l'Eau Abdelkader Amara, le très dynamique président de l'Asmex Hassan Sentissi El



Hassan Sentissi El Idrissi, président de l'Asmex.

Idrissi s'alarme de la « dépendance » du Maroc des armateurs étrangers suite à la disparition du pavillon national. Tout en évoquant l'envolée spectaculaire du coût du fret maritime qui pénalise grandement les exportations nationales, M. Sentissi a appelé le ministre islamiste à œuvrer pour la mise en place rapide d'un accompagnement logistique approprié. Et ce dans la perspective de l'entrée en vigueur de la zone de libre-échange continentale (ZLEA) qui offre des opportunités économiques considérables pour le Maroc. Mais comment tirer pleinement profit des échanges commerciaux avec les pays africains sans armement national ? Vivement la fin de la navigation à vue ! ●



Le Maigret DU CANARD



La charcuterie industrielle au banc des accusés

Niet aux nitrites !

Les différents produits de charcuterie, qui encombrant les rayons des supermarchés et les étals des boucheries et autres épiceries au Maroc, ne sont pas consommés impunément. Bien au contraire.

Jamil Manar

Certes, les produits carnés transformés dont raffolent une bonne partie de la population marocaine sont bons en bouche, pratiques pour préparer des sandwiches mais mauvais pour la santé. Ce qui implique de ce point de vue une addition souvent très salée... En cause, certains additifs fortement suspectés de provoquer le cancer colorectal, notamment les nitrites qui figurent sur les étiquettes sous l'appellation de sel nitrité ou sel de sodium.

En France, l'ONG Foodwatch, l'application nutritionnelle Yuka et la Ligue contre le cancer n'ont de cesse de se mobiliser, à coups de pétitions largement diffusées, pour pousser les pouvoirs publics à interdire les nitrites ajoutés dans les viandes transformées. Ce qui n'est pas du goût évidemment du lobby de la charcuterie qui s'est lancé dans une vaste entreprise de « harcèlement judiciaire » pour faire taire ces lanceurs d'alerte et préserver son business qui pèse plus de 6 milliards d'euros. Au Maroc, cette prise de conscience tarde à se manifester en raison notamment de l'absence de campagnes de sensibilisation quant à l'importance d'une bonne hygiène alimentaire.

Présents dans la viande transformée, notamment la charcuterie, les nitrites seraient responsables de 4.000 cas de cancers colorectaux chaque année en France. Qu'en est-il du Maroc ? L'OMS avait estimé en 2018- en l'absence de statistiques officielles fiables- à 1271 le nombre de nouveaux cas de ce cancer et à 1185 le nombre annuel de décès. Plusieurs études scientifiques nationales considèrent le cancer colorectal, avec celui de l'estomac, parmi les cancers digestifs les plus fréquents. Il est tout aussi admis parmi les experts marocains que le cancer colorectal, une pathologie qui gagne chaque année du terrain, est le quatrième cancer le plus répandu derrière les cancers du sein, du col de l'utérus et du poumon. Mais aucun lien, faute d'études poussées, n'a été établi entre la consommation de la charcuterie, un aliment de faible qualité nutritionnelle, avec le développement de ce type de cancer...Ce



Les nitrites présents dans la charcuterie mises en cause dans les cancers colorectaux.

qui est certain c'est qu'une bonne hygiène alimentaire n'est pas compatible avec ces produits traités au nitrate de potassium et au nitrite de sodium. Pour les industriels, ces additifs sont nécessaires pour protéger le consommateur contre certaines bactéries. Ce qui n'est pas vrai, ces additifs servant en fait à accélérer la fabrication tout en donnant à la chair cette couleur rosée attirante.

Additifs

En vérité, le nitrate et le nitrite n'en sont pas dangereux en soi. Mais ils le deviennent après leur incorporation dans la viande. Dès lors, ils se décomposent en s'associant avec des composants organiques. C'est cette combinaison malsaine qui selon les spécialistes génère des molécules cancérigènes.

Issus généralement de la viande séparée mécaniquement (VCM), un procédé interdit par l'Union européenne mais pas par le Maroc, les produits carnés transformés sont dangereux. Ce qui est certain et que dénoncent régulièrement divers rapports scientifiques, c'est qu'il y a un lien direct entre certains cancers comme le colorectal et la consommation de la charcuterie industrielle bourrée d'additifs.

Le rapport du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), une agence de l'OMS, publié le 28 octobre 2015, a tiré la sonnette d'alarme. Les conclusions de cette enquête ont confirmé el danger des nitrites sur la santé humaine. Se basant sur plus de 800 études, le CIRC estime avoir «des indications suffisantes selon lesquelles la consommation de viande transformée provoque le cancer colorectal chez l'homme». Un risque de cancer qui augmenterait avec la quantité de charcuterie consommée.

Dans cette catégorie des produits carnés transformés, on trouve toutes les viandes salées, fumées ou ayant subi tout autre processus qui améliore son goût ou sa conservation : la charcuterie, donc, mais aussi les viandes en conserve ou les sauces et préparations à base de viande.

**SELON OUAHBI, LE PAM VA GAGNER
LES ÉLECTIONS**

**J'AI VU ÇA DANS
UN RÊVE...**





Le Maigret DU CANARD



... Les ennemis de la santé

Néfastes pour la santé, les additifs, utilisés par les industries de transformation pour rendre savoureux leurs produits tout en les conservant plus longtemps, ne font pas bon ménage avec une alimentation saine et équilibrée.

1. Les colorants artificiels

Grâce aux colorants artificiels, la charcuterie a une belle couleur et les bonbons des couleurs attirantes. L'objectif étant de rendre les produits industriels plus appétissants. Or, les colorants artificiels signalés sur les étiquettes par les codes E100 à E199 sont synonymes d'hyperactivité, maux de tête, insomnies, troubles de la vision et risques de cancer.

2. Le glutamate de sodium

Le glutamate de sodium (ou monosodique, ou MSG, désignés E621 à E625 sur les étiquettes) est une substance chimique dont le rôle est de relever le goût des plats préparés, des biscuits salés ou sucrés, des sauces industrielles...

Cet additif est néfaste pour la santé car il perturbe les hormones qui régulent notre appétit. En d'autres termes, il crée une dépendance vis-à-vis du produit qu'on mange ! Sans compter qu'il fait grimper la glycémie, favorisant le diabète et peut même causer un vieillissement prématuré du cerveau.

3. Le nitrate de sodium

Le nitrate de sodium est un additif alimentaire utilisé surtout dans les charcuteries, viandes, fromages et poissons industriels. Cette substance permet de conserver plus longtemps le produit transformé. Or, une consommation excessive de nitrate de sodium peut entraîner un certain nombre de désagréments de santé comme l'asthme, l'hyperactivité, les insomnies, les vertiges, les baisses de tension, les nausées, et certains cancers.

4. Les gras trans

Les acides gras trans (matières grasses partiellement hydrogénées), employées dans les pâtisseries et autres viennoiseries industrielles, sont néfastes pour l'organisme. Le danger réside dans leur impact très négatif sur le taux de cholestérol et favorisent le risque de maladies cardio-vasculaires.

5. L'hydroxytoluène butylé

Ce nom imprononçable est un antioxydant de synthèse qui n'est ni sain ni naturel ! Et en effet, cet additif alimentaire utilisé aussi bien dans la confection des plats industriels que dans celle de leur emballage est potentiellement dangereux pour la peau (risques d'allergies) et potentiellement cancérigène.

6. Les édulcorants artificiels

Ils sont très appréciés (aspartame, sucralose, cyclamate, néotame, saccharine, composés E950 jusque E968 sur les étiquettes. Pourquoi ? Car ils donnent un bon petit goût sucré aux produits transformés « sans sucre » ou « allégés en sucre ». Ce qui donne au consommateur l'impression de se faire plaisir à faible teneur calorique. Attention : les édulcorants artificiels peuvent provoquer des fatigues chroniques, des migraines, et même des maladies dégénératives comme Alzheimer ou Parkinson.

7. Le benzoate de sodium

Le benzoate de sodium (E211 sur les étiquettes) est un additif alimentaire qui permet de conserver plus longtemps et sans bactéries les sodas, les tartes, ou les confitures industrielles. Malheureusement, cet agent de conservation est réputé affaiblir le système immunitaire, et peut entraîner chez l'adulte des irritations oculaires, de l'asthme, des troubles digestifs, des troubles du comportement, des insomnies...

8. Le sirop de glucose-fructose

Cet additif alimentaire, également connu sous le nom de « sirop de maïs à haute teneur en fructose », est un concentré de sucre que les industriels utilisent notamment dans les biscuits

Le danger de cette substance provient du fait qu'elle est mal identifiée par notre corps et augmente le taux de glycémie. Bonjour les risques de diabète et à long terme des dommages au niveau du foie. ●

Les autorités marocaines inquiètes face au rebond des cas positifs

Le Covid ou les devises...

Tant que le Maroc était fermé aux flux touristiques, la situation épidémiologique était stable avec des cas de contaminations et de décès quotidiens minimes.

Et voilà le Covid en train de revenir en force au Maroc après plusieurs semaines de stabilisation des indicateurs (1279 cas positifs enregistrés le mercredi 7 juillet)... Ce qui fait craindre le pire aux autorités qui ont donné des consignes aux forces de l'ordre de durcir les contrôles...

En fait, ce rebond épidémique n'a rien de surprenant. Il était prévisible dès lors que les autorités ont fait le choix de rouvrir depuis le 15 juin les frontières nationales (terrestres, maritimes et aériennes) aux voyageurs internationaux. D'ailleurs, le chef de la division des maladies transmissibles, Abdelkrim Meziane Belfkih, qui a présenté il y a quelques jours le bilan sanitaire, a situé à la mi-juin la reprise de la propagation des infections... Tant que le pays était fermé aux flux touristiques, la situation épidémiologique était stable avec des cas de contaminations et de décès quotidiens minimes.

Il faut savoir ce qu'on veut. On ne peut pas avoir les devises sans le virus. Ils circulent ensemble. Comme dit un adage bien de chez nous, celui qui veut le miel doit accepter les piqures des abeilles. Il suit de là que le ministère de la Santé doit gérer la situation sur le terrain, prendre en charge les cas graves au lieu de chercher de faire de la population « qui a tombé le masque et ne respecte pas les gestes barrières » le bouc émissaire de la dégradation des indicateurs sanitaires en menaçant les Marocains d'un nouveau durcissement des restrictions, voire d'un retour du confinement.

Or, le Maroc est loin d'être un cas isolé. Tous les pays- y compris ceux ayant fait vacciner la majorité de leur population- ayant décidé de lever les restrictions devant les flux des voyageurs étrangers (France, Grèce Grande-Bretagne, Portugal, États-Unis, Israël...) sont dans la même barque qui tanguent. Confrontés aux signes inquiétants d'une nouvelle vague...

Depuis qu'il a décidé de débarquer sur la planète, le Covid a suffisamment démontré qu'il ne s'épanouit et ne se propage à grande échelle que dans la circulation des hommes qui en bougeant le font voyager à leur insu aux quatre coins de la planète. Un globetrotter invisible qui à l'inverse des humains ne prend pas de vacances.

Le virus, en perpétuelle transformation depuis son apparition en Chine en décembre 2019, a muté désormais en Delta- en formulant l'espoir qu'il vire en epsilon- se moque des frontières et des listes que l'on établit ici et là pour espérer le contrer. Vaine entreprise. Tentatives illusoire.

L'envolée des contaminations au Maroc coïncide avec la fête du sacrifice, le fameux Aïd El Kebir, qui rime avec déplacements massifs d'une bonne partie de la population. Du coup, ressurgit la peur de disséminer le virus dans toutes les régions du pays et de faire flamber la courbe des contaminations, comme ce fut le cas lors de la même célébration de l'année dernière. La crainte de voir les services de réanimation arrivés à saturation sous l'afflux des malades est aussi dans l'air... Un scénario en principe peu probable étant donné que le pays a vacciné depuis plusieurs mois la population âgée et souffrant de comorbidités. En principe car être vacciné - des exemples existent - ne fait pas éviter le risque de choper ou de transmettre le virus mais protège selon, certains experts, des formes graves.

Cela dit, plus d'une année et demie après son apparition, l'on voit bien que le Covid n'a rien perdu de son mystère ni de son imprévisibilité, décidé qu'il est à donner encore du fil à retordre aux humains... Seule alternative : apprendre à vivre avec... Vive le vivre-ensemble ! ●





Le Maigret DU CANARD



La bipolarité en débat à Casablanca

Le témoignage émouvant d'une ancienne patiente

Lors d'une table ronde organisée à Casablanca sur le thème des troubles bipolaires, Maria El Kissi a parlé de son combat contre cette pathologie encore taboue au Maroc et qu'elle œuvre pour déstigmatiser...

Ahmed Zoubair

« Tu ne vis pas maman, tu existes ». Une phrase dite un jour par un jeune garçon à sa maman a changé le destin d'une femme. Celui de Maria El Kissi. Bipolaire, les mots de son premier né l'ont secouée au point de la pousser à prendre conscience de sa maladie. Elle s'est fait prendre en charge par des professionnels et a pu compter sur l'amour et le soutien de ses proches pour devenir aujourd'hui l'écrivaine et la militante qu'elle est.

Cette expérience à la fois douloureuse et inédite dont elle a tiré un livre-témoignage poignant intitulé « Ma vie, l'obscurité clarté », Maria a tenu à la faire connaître et surtout à la partager avec les personnes atteintes de la même maladie. Une maladie dont on ne parle pratiquement pas au Maroc et qui fait souffrir les familles obligées de s'adapter aux sautes d'humeur permanentes du patient. C'est pour briser le silence autour de ce mal qui ronge bien des familles que Maria El Kissi qui dit militer pour la déstigmatisation de la bipolarité a organisé, le 30 juin dernier à Casablanca, une table ronde, autour de ce problème de santé d'importance, qu'elle a animée avec la collaboration d'une brochure d'experts marocains reconnus : le psychiatre Driss Moussaoui, la psychothérapeute Nadia Kadiri et l'art-thérapeute Boushra Benyezza. Les intervenants se sont livrés dans un cadre empreint d'échanges fort instructifs à aborder les caractéristiques de la maladie, son origine, ses symptômes et les voies de traitement possibles. Une personne bipolaire vit ses émotions avec une intensité démesurée tout en ayant souvent du mal à les maîtriser. C'est ainsi qu'elle passe dans sa vie quotidienne d'une profonde tristesse à un sentiment de bonheur extrême. Une situation difficile qui fait souffrir surtout l'entourage familial qui doit s'adapter aux troubles cycliques de son humeur...

Témoignage

A cette occasion, le professeur Driss Moussaoui, l'un des premiers psychiatres au Maroc, a souligné que le sujet de la maladie mentale au Maroc est de moins en moins tabou, tout en faisant remarquer que la stigmatisation qui frappe les malades mentaux, leurs familles et même des psychiatres est une réalité contre laquelle il faut lutter partout dans le monde. Pour sa part, la professeure Nadia Kadiri, psychiatre, psychothérapeute et sexologue, considère que la déstigmatisation passe par la prise en charge des patients qui doivent rester présentables et propres pour faciliter leur acceptation dans la société. La responsable de l'Institut Marocain de Thérapie Cognitive et Comportementale à Casablanca a assuré par ailleurs que dans 90% des cas, les patients sont « stabilisés » et peuvent mener une vie tout à fait normale. A condition qu'ils se fassent diagnostiquer, comprennent leur maladie et acceptent de suivre un traitement. Maria El Kissi qui fournit la preuve que la bipolarité peut être dépassée incarne parfaitement cet espoir d'un retour à la normale.

Dans son livre, Maria Kissi raconte les trois bouleversements majeurs qui ont donné un cours totalement différent à sa vie, à savoir la dépression, le cancer du sein et la bipolarité. Et si nombreux sont ceux qui préfèrent taire la maladie, Maria, elle, a choisi d'en parler. Cette femme courageuse, sourire aux lèvres, qui rayonne en s'exprimant, a livré un témoignage émouvant qui souligne que la bipolarité est loin d'être un mal incurable et qu'il faut juste accepter de l'affronter et de le traiter avec le soutien de l'entourage proche.

Le message de Maria est à la fois clair et rassurant : « Face à la maladie, on peut s'en sortir ». Avoir la force de la surpasser, de vivre avec, voire même de la dompter est certes difficile mais pas impossible. Avec beaucoup de volonté et surtout d'un fort soutien familial, la voie de la guérison et du rétablissement est possible. Maria le reconnaît d'ailleurs. Le soutien de ses

**TABLE RONDE
AUTOUR DE LA BIPOLARITÉ**

"DÉSTIGMATISER LA MALADIE
C'EST VEILLER AU MIEUX ÊTRE DU PATIENT BIPOLAIRE"
MARIA EL KISSI

BOUSHRA BENEZZA PR NADIA KADIRI MARIA EL KISSI PR DRISS MOUSSAOUI
ART-THÉRAPEUTE PSYCHIATRE PATIENTE & AUTEUR PSYCHIATRE

30 JUIN 2021 À 18H - LA VILLA 742
BOULEVARD MODIBO KEITA

proches lui a permis de surmonter toutes les difficultés.

Décrite comme étant un trouble de l'humeur caractérisé par une succession d'épisodes maniaques (ou hypomaniaques) et dépressifs, la bipolarité concerne plus de 60 millions de personnes dans le monde. Elle est même considérée par certains comme la « maladie des artistes ». De sérieux travaux de recherches portant sur la relation entre la bipolarité et la créativité sont d'ailleurs en cours de réalisation.

Des hommes politiques célèbres ainsi que de grands artistes, anciens et contemporains, ont subi les foudres de la bipolarité. Les présidents tunisien et libyen, Habib Bourguiba et Mouammar Kadhafi, les acteurs Mel Gibson, Ben Stiller et Catherine Zeta-Jones, le compositeur Robert Schuman ou le philosophe Friedrich Nietzsche, pour ne citer qu'eux, ont souffert de bipolarité. Cela n'a pas empêché beaucoup d'entre eux de s'imposer sur la scène internationale par leur génie créateur et leur persévérance. ●



Le Maigret DU CANARD



Tribune Libre

Par Abdeslam Seddiki*

Les résultats définitifs des élections professionnelles sont désormais connus

Quels enseignements en tirer ?

Les résultats définitifs des élections professionnelles qui se sont déroulées dans notre pays ont été rendus publics vendredi 2 juillet. Ces élections revêtent au moins un double intérêt : d'une part, elles permettent de dégager les syndicats les plus représentatifs, ceux qui dépassent la barre des 6% des délégués, seuls habilités à participer au dialogue social et aux différentes réunions tripartites régionales et mondiales ainsi qu'aux comités consultatifs prévus par le Code du travail ; d'autre part, en vertu des dispositions de la constitution et de la loi organique de la Chambre des Conseillers, les délégués élus qui forment le collège électoral, seront appelés à élire les 20 représentants des salariés au sein de la Chambre des Conseillers. Et ce sont logiquement les syndicats qui disposent de plus de délégués qui y seraient les mieux représentés. Mais, c'est sans compter avec les SAS (sans appartenance syndicale) qui représentent plus de la moitié des délégués des salariés !

Carton rouge

Tels qu'ils se présentent, ces résultats ne sont pas sans apporter quelques surprises. S'ils ne chamboulent pas le paysage syndical tout en consolidant la position du Premier syndicat du Maroc, historiquement parlant, et qui est en même temps le plus représentatif, tous secteurs confondus, à savoir l'UMT, ils provoquent néanmoins un nouvel « ordre syndical » pour les autres protagonistes dont notamment le reclassement de l'UGTM à la deuxième place, reléguant ainsi la CDT, qui montre des signes de fatigue, à la troisième place. Quant à l'UNTM, syndicat proche du parti majoritaire au gouvernement, elle a reçu tout simplement un carton rouge la mettant désormais en dehors du jeu syndical dans la mesure où cette organisation créée dans l'orbite du PJD, n'est pas parvenue à franchir la barre des 6% qui l'habiliterait à s'asseoir à la table du dialogue social. Restent les autres syndicats que sont la FDT et l'ODT. Ces deux organisations très proches l'une de l'USFP et l'autre du PAM, n'ont pas réussi leur décollage pour atteindre le seuil des 6%. Bien au contraire, leurs résultats sont en deçà de ceux enregistrés en 2015 : 2,79% contre 3,83% pour la FDT et 1,18% contre 1,84% pour l'ODT. Voyons tout cela avec chiffres à l'appui.

Le nombre des délégués élus, à la fois dans le secteur public et le secteur privé, s'élève en 2021 à 47573, en augmentation de 36% par rapport à

2015, et dont la part de lion, soit 81%, revient au secteur privé. Ce qui est tout à fait normal au regard de la place de ce dernier dans l'emploi. Ainsi, le nombre d'établissements recensés, parmi les unités qui emploient 10 salariés et plus, est passé de 17019 en 2015 à 24414 en 2021. Quant au nombre des unités qui ont effectivement organisé les élections, il est de 19 553 contre 12084 six années auparavant. Cette évolution s'expliquerait, de notre point de vue, par la conjugaison de deux facteurs : l'accroissement naturel du tissu entrepreneurial d'une part et la mise en œuvre de la généralisation de la protection sociale qui encourage l'intégration du secteur informel dans la formalité d'autre part. Il y a là les prémices d'un changement qui est appelé à se renforcer davantage à l'avenir. Cette opportunité n'a pas été saisie de la même manière par l'ensemble des participants. Ce sont l'UMT et l'UGTM qui en ont profité le plus, avec cependant une différence qualitative de taille entre les deux organisations. Si ces deux centrales font pratiquement jeu égal sur le plan numérique dans le secteur privé, avec près de 13% chacune, force est de constater que l'UMT est largement présente dans les secteurs stratégiques qui pèsent lourd en termes d'impact sur l'ensemble de l'économie et en termes de création de valeur ajoutée. Une analyse comparative fine des résultats en fonction de la taille des entreprises le montrera clairement. D'ailleurs, un communiqué de l'UMT publié au lendemain de l'annonce des résultats indique que l'organisation a réalisé dans certains secteurs stratégiques des scores historiques allant jusqu'à 100% des sièges. C'est le cas dans l'automobile, l'aéronautique, les ports, les autoroutes, les banques ... (voir umt.ma). D'après nos calculs effectués à partir des chiffres officiels, l'UMT, tout en occupant la première place, a obtenu 18,2% de délégués dans l'administration publique, 30% dans les collectivités territoriales et 53% dans les Etablissements publics. Reste la lancinante question des SAS qui rappelle, par certains côtés, le cas de triste mémoire des SAP (Sans appartenance politique) chargés justement de « saper » la vie politique par leur utilisation dans la fabrication d'une carte politique sur mesure. Ce temps est heureusement révolu. On espère qu'il en sera de même pour les SAS. Il est anormal, en effet, de voir la majorité des sièges (51,35%) échapper aux organisations syndicales. Dans le secteur privé, ce taux atteint 57,3% ! Cette réalité sociologique mérite d'amples analyses et des enquêtes sur le terrain pour en comprendre les tenants et aboutissants. Contentons-nous pour l'heure de faire quelques remarques sous forme d'hypothèses. L'existence des SAS de cette ampleur pourrait suggérer, à première vue, la faiblesse de l'implantation syndicale. Elle pourrait s'expliquer également par l'attitude de certains dirigeants d'entreprises qui sont allergiques à toutes formes d'organisation en tant que dans l'œuf toute velléité à la création d'un syndicat. Cette attitude hostile aux syndicats est largement répandue dans nos entreprises, aidées en cela par le comportement de certains syndicalistes immatures. Et quand les dirigeants d'entreprises acceptent d'organiser les élections, ils le font en « choisissant » des délégués sur mesure. Dans d'autres situations, ce sont des personnes syndiquées qui se présentent, de leur propre chef ou en coordination avec leur organisation syndicale, sans étiquette afin de contourner l'hostilité des patrons et d'éviter la confrontation. Deux autres remarques pour conclure : en premier lieu, il faut enregistrer avec satisfaction le fait que ces élections soient organisées dans leur délai nonobstant les difficultés dues au covid-19. La démocratie en est sortie renforcée pour l'intérêt de notre pays. Nous avons besoin plus que jamais d'organisations syndicales fortes, représentatives et démocratiques et de structures pérennes de médiation et de dialogue à tous les niveaux. Un grand pas est franchi dans ce sens ; en deuxième lieu, la femme travailleuse et employée a été bien présente dans ce combat démocratique. Elle a même réalisé une percée remarquable puisque le nombre de déléguées femmes a grimpé de 5349 en 2015 à 9444 en 2021 dans le secteur privé, soit une augmentation de 76,5%, représentant le quart de l'ensemble des délégués. C'est encore insuffisant sans doute mais c'est plus qu'encourageant.

* Economiste, ancien ministre de l'Emploi et des affaires sociales.





Bec et ONGLES



L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Fayçal Laraichi, président du CNOM

Je ne monte jamais aux filets

A quelques jours du démarrage des Jeux Olympiques de Tokyo, une équipe du Canard a interrogé le président du comité national olympique sur ses projets et surtout le secret de ses records personnels...

Vous avez décidé récemment d'octroyer des primes substantielles aux athlètes qui décrocheront des médailles lors des JO de Tokyo...Pensez-vous que les primes peuvent tenir lieu de performance sportive ?

Je crois que dans l'efficacité de la motivation financière, surtout pour des sportifs désargentés issus généralement de milieux défavorisés. Leur faire miroiter de la thune est de nature à leur faire pousser des ailes...En tout cas, j'espère vivement qu'au moins cette fois nos athlètes galoperont derrière les bonus...

Vous cherchez à faire éviter au Maroc la modicité de la moisson de médailles des JO de 2016 à Rio de Janeiro...

Pas seulement. Je cherche aussi et surtout à redorer mon blason de président du CNOM qui a beaucoup souffert. Lors des Jeux précédents, nous avons récolté une seule médaille de bronze grâce au boxeur Mohamed Rabii.

La pire moisson depuis les JO de 1984. Une vraie cata.

Quelle est la grille des primes ?
Le ministère de la Jeunesse et des sports a cassé la tirelire. Pas moins de 2 millions pour les médaillés d'or, les médaillés d'argent 1,25 million de DH et 750.000 pour les médailles de bronze. Si avec de telles sommes, nos athlètes rentrent bredouille au pays c'est qu'ils sont des bons à rien.

Vous tablez sur combien de médailles ?

Au moins une médaille et quelques autres breloques d'argent et de bronze. Vous voyez, je ne suis pas gourmand... Quelques victoires suffisent à mon bonheur.

Les contreperformances olympiques du sport national interrogent sur votre utilité en tant que président du CNOM.



Servez-vous à quelque chose ?
Comme président du CNOM, je sers d'abord à exister en tant que tel. Et c'est déjà beaucoup. Personnellement, je ne me sens pas comptable des piètres résultats du sport national...

Y compris du tennis dont vous êtes le président de la fédération depuis 2009 ?

Il est vrai que j'ai pulvérisé des records que le sport national n'a pas pu décrocher. Président de la FRMT depuis 2009 et président de TVM depuis 1999 et patron du CNOM depuis seulement 2017. Mais je suis bien parti pour ajouter un nouveau record à mon palmarès...

Quel est le secret de votre longévité remarquable alors que côté performance vous êtes plutôt proche de zéro...

Je ne mouille pas le maillot, je ne monte jamais aux filets et je botte toujours en touche... ●

Propos recueillis par Saliha Toumi

Bon musulman cherche sa moitié ! (9)

Abdelaziz attend son tour chez le coiffeur... Suite aux recommandations de Laila, son amie, il a décidé de changer de look... Oh, progressivement et sans brutale métamorphose... Ses cheveux, il les coiffa désormais vers l'arrière, c'est décidé ! Finie la raie de côté qui lui donnait une allure compassée d'adolescent attardé ! Et pour ce qui est de la barbe, elle sera désormais mieux taillée, et beaucoup moins fournie... Les désirs de Laila sont désormais des ordres pour Abdelaziz ! Il avait suffi qu'elle passe ses doigts fins dans sa chevelure en la redressant un peu, et glisse une petite remarque sur sa pilosité de taliban, qui faisait peur aux dames, pour que Abdelaziz reçoive le message cinq sur cinq ! Et au diable son fquih attiré qui ne manquerait pas de lui rappeler que la barbe bien fournie est le principal attribut d'un bon musulman ! Après tout, la djellaba ne fait pas l'Imam !

Et à changement de look, changement de coiffeur, donc ! D'autant plus que l'ancien commençait à prendre quelques libertés avec la covid-19, sous prétexte que la pandémie était désormais derrière nous, et que les autorités en faisaient toujours trop pour faire peur aux braves gens... En plus, c'était un bavard intarissable qui vous soufflait son haleine fétide dans le cou, tout en pestant contre les autorités et les passantes légèrement habillées, qu'il suivait du coin de l'œil, entre deux coups de peigne... Et puis, cela lui éviterait par la même occasion d'y croiser certaines vieilles connaissances qui avaient fait du lieu leur quartier général, faisant et refaisant le monde, et surtout les matchs de football, à longueur de journée !

Abdelaziz a donc opté pour un autre petit salon de coiffure, situé à quelques rues de chez lui, un salon coquet, tenu par un jeune homme propre et souriant, et qui avait l'avantage d'être sourd-muet... Ce qui le changerait agréablement de son ancien coiffeur un peu trop bavard à son goût ! Abdelaziz s'assit en attendant son tour tout en saluant d'un geste de la main... Le jeune homme lui fit un petit signe de la tête, lui faisant comprendre qu'il n'en avait plus pour longtemps, et que ce serait bientôt son tour...

Le salon sentait bon la lavande, et la télévision diffusait un documentaire sur les dauphins... Pas de sermon religieux vociféré par un énergumène postillonnant énergiquement, et menaçant les « kouffars » (les mécréants) du « Jahannam » (l'enfer) éternel ! Un autre changement bienvenu, se surprit à penser Abdelaziz, qui ne culpabilisait même plus ! Décidément, ses séances chez le psy lui avaient fait du bien, et

son amie Laila avait également une influence heureuse sur son caractère et désormais donc, même sur son look ! En guise de blouse blanche, le coiffeur utilisait pour chaque client une sorte de cape en plastique transparent qu'il jetait après usage. Il lavait soigneusement et avec ostentation ses instruments, regardant en souriant ses clients, comme s'il les prenait à témoin du luxe de précautions dont il s'entourait... Abdelaziz l'observait attentivement en se disant qu'il avait fait le bon choix... Dix minutes plus tard, c'était à son tour de s'installer sur le fauteuil que le coiffeur avait méticuleusement nettoyé au préalable... Il enroula autour d'Abdelaziz une blouse transparente, et commença à lui mouiller doucement les cheveux, en l'interrogeant, toujours par signes expressifs, s'il comptait faire une coupe légère ou plutôt « radicale »... Abdelaziz opta pour un juste milieu, et lui précisa qu'il voulait également se faire tailler la barbe... Le coiffeur lui montra un catalogue où des mannequins au charme ambigu arboraient des barbes élégantes et glamour...

Abdelaziz déclina poliment en se disant qu'il ne fallait pas brûler les étapes... Pendant que le coiffeur s'affairait méthodiquement, Abdelaziz laissa son esprit vagabonder... Il se sentait envahi par une douce torpeur, bercé par le cliquetis des ciseaux, habilement maniés par le jeune coiffeur, qui se promenaient allégrement sur ses cheveux, traquant les mèches rebelles et les poils récalcitrants... Il revivait avec délectation sa soirée avec Laila au restaurant turc, la veille... Un restaurant qui n'avait pas usurpé sa réputation, où l'on mangeait fort bien, même si les prix n'avaient rien d'oriental ! Mais au diable l'avarice, on ne vit qu'une fois ! Laila l'avait une nouvelle fois enchantée par sa bonne humeur et son humour fin... Elle n'avait pas son pareil pour le tirer d'embarras lorsqu'il commençait à cafouiller sous le coup de l'émotion... Et surtout, elle pouvait parler de tout avec aisance et pertinence, que ce soit de littérature, de cinéma, ou même de politique... Et là où elle l'avait vraiment sidéré, c'est lorsqu'elle lui révéla qu'elle ne portait pas le parti de la lampe dans son cœur, un ramassis d'hypocrites qui instrumentalisaient la religion pour s'en mettre plein les poches, dit Laila... Lui qui commençait, depuis quelque temps, encouragé par certains de ses amis militants, à rallier leurs rangs en perspective des prochaines élections législatives, en fut pour ses frais ! (A suivre) ●

N. Tallal



Le MIGRATEUR



Violences faites aux femmes : Erdogan réagit mâle...

Le président Recep Erdogan a tenu sa promesse en retirant officiellement la Turquie de la Convention sur la violence à l'égard des femmes. Une décision qui a provoqué l'ire de ces dernières et de tous les féministes au pays de Atatürk. Des milliers de personnes sont descendues dans les rues des plus grandes villes de Turquie jeudi 1er juillet pour protester contre le retrait de Ankara de claquer la porte de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, plus communément sous l'appellation de « Convention d'Istanbul ».

Les manifestations ont eu lieu quelques heures après que le président Tayyip Recep Erdogan a défendu le retrait de la Convention d'Istanbul, négociée dans la plus grande ville de Turquie en 2011 et conçue pour prévenir et poursuivre devant les tribunaux les actes de violences contre les femmes et les actes de violences domestiques. « Nous ne serons pas réduites au silence, nous n'aurons pas peur, nous ne nous inclinons pas », ont scandé des femmes parmi une foule de plusieurs centaines de personnes réunies dans la capitale Ankara. « Nous n'abandonnons pas la Convention d'Istanbul », pouvait-on lire sur une grande banderole de couleur violette.

« Je trouve incroyable que le gouvernement supprime des droits au lieu de les améliorer. Nous nous réveillons chaque jour avec un féminicide ou un meurtre de trans et en tant que femmes, il n'est pas possible de se sentir en sécurité dans ce pays », a déclaré l'étudiante Özgül, 26 ans.

Au milieu d'une forte présence policière, plus d'un millier



1er juillet 2021, Istanbul : Manifestation contre le retrait de la Turquie de la Convention d'Istanbul. REUTERS/Murad Sezer.

de personnes, en majorité des femmes, ont manifesté dans le centre d'Istanbul, et des manifestations de moindre ampleur ont eu lieu dans la ville égéenne d'Izmir et ailleurs dans le pays.

Erdogan a annoncé le retrait en mars, affirmant que la Turquie utiliserait les lois locales pour protéger les droits des femmes et a défendu sa décision jeudi 1er juillet contre ceux qui, selon lui, l'ont dépeinte comme « un pas en arrière » dans la lutte contre la violence envers les femmes. « Notre combat n'a pas commencé avec la Convention d'Istanbul et il ne se terminera pas avec notre retrait du traité », a-t-il

déclaré.

Le retrait d'Ankara a déclenché la condamnation des États-Unis et de l'Union européenne, et les critiques affirment qu'il éloigne encore davantage la Turquie du bloc européen auquel elle a demandé à adhérer en 1987.

Alors qu'un recours en justice visant à annuler le retrait a été rejeté la semaine, trois partis d'opposition se sont retirés d'une commission parlementaire le même jour de jeudi pour protester contre la décision.

« Nous allons poursuivre notre lutte », a déclaré, la veille mercredi, Canan Güllü, présidente de la Fédération des associations de femmes turques. « La Turquie se tire une balle dans le pied avec cette décision » a-t-elle lamentée. ●

Le président brésilien dans le viseur de la justice

Le procureur général du Brésil a accepté vendredi 2 juillet de demander l'ouverture d'une enquête sur le président Jair Bolsonaro pour manquement à ses devoirs dans le cadre de l'achat d'un vaccin indien Covid-19.

Le président a été épinglé pour d'éventuelles « irrégularités entourant le contrat de 1,6 milliard de reais » (316 millions de dollars) signé en février avec un intermédiaire brésilien pour le compte du fabricant indien du vaccin, Bharat Biotech, en vue de l'achat de 20 millions de doses. Le gouvernement a suspendu le contrat mardi après qu'une commission du Sénat a soulevé des soupçons de surévaluation des prix et de corruption. Les procureurs fédéraux et le bureau du contrôleur général de l'Union (CGU), enquêtent également sur les irrégularités présumées d'un contrat qui a suscité l'indignation de l'opinion publique au Brésil, pays où le nombre de décès dus au Covid-19 est le deuxième plus élevé au monde.

Le scandale impliquant le vaccin Covaxin de Bharat est devenu un cauchemar politique pour M. Bolsonaro, notamment parce qu'il impliquerait le chef de file du gouvernement à la chambre basse du Congrès, Ricardo Barros. L'enquête sur le président

par le bureau du procureur général (PGR) doit être formellement autorisée par la Cour suprême, dont la juge Rosa Weber a ordonné la même semaine qu'elle ait lieu immédiatement.

Le procureur général Augusto Aras, qui a été nommé à ce poste par M. Bolsonaro, souhaitait retarder l'enquête jusqu'à ce que l'enquête du Sénat soit terminée, mais la juge Weber a rejeté sa demande.

Par ailleurs, trois sénateurs de l'opposition siégeant à la commission, dont le vice-président, le sénateur Randolfe Rodrigues, ont demandé lundi [28 juin] l'ouverture d'une enquête sur la corruption présumée dans l'affaire Covaxin.

Les sénateurs ont fait valoir que M. Bolsonaro n'a pas pris de mesures lorsqu'il a été informé en mars par un fonctionnaire du ministère de la santé, Luis Ricardo Miranda, et son frère, le député Luis Miranda, des irrégularités présumées dans les négociations sur le Covaxin.

Le gouvernement nie tout acte répréhensible et a déclaré que Bolsonaro a transmis le dossier Covaxin au ministre de la santé de l'époque, le général Eduardo Pazuello, qui n'a rien trouvé d'irrégulier. A suivre. ●

Un opposant coffré pour offense au président algérien

Sacré Tebboune!

Fethi Ghares, le coordinateur du Mouvement Démocratique et Social (MDS), une formation de l'opposition soutenant le hirak depuis son déclenchement, a été placé jeudi 1er juillet sous mandat de dépôt par le juge d'instruction du tribunal de Bainem (Alger), selon des organisations de défense de droits de l'Homme.

« Après son arrestation par des éléments en civil, il a été embarqué au commissariat puis les policiers l'ont ramené à nouveau chez lui à la maison avec ordre de perquisition », a précisé le Comité National pour la Libération des Détenus (CNLD) dans un communiqué qui a ajouté que « sa maison a été perquisitionnée et fouillée par les éléments qui l'ont

embarqué à nouveau vers une destination inconnue ».

Selon des avocats, l'opposant algérien est écroué pour « atteinte à la personne du président de la République », « outrage à corps constitué » et « diffusion d'informations pouvant porter atteinte à l'unité nationale » et « à l'ordre public ».

« Au rythme de cette escalade dans les arrestations qui cible toutes les voix du hirak pacifique pro-démocratie et de l'opposition, le pouvoir fera de l'Algérie un grand goulag (centre de concentration) », a regretté le vice-président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme (LADDH), Saïd Salhi. Un pléonasmisme au pays de Tebboune. ●



Rue Ibnou Katir résidence
Al Mawlid II Imm. D RDC n°4
Maârif - Casablanca -
Tél : 0522 23 32 93
Fax : 0522 23 46 78
E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar
Abdelkarim Chankou
Saliha Toumi
Rachid Wahbi
Ahmed Zoubair

CARICATURES
Boudali, Zag

SERVICE COMMERCIAL
Laila Lamrani Amine
Chaimaa El Omari Naïb

WEBMASTER
Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE
Yahia Kamal

LOGISTIQUE
Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ
Essaadia HAKANI

Impression
Groupe Maroc Soir

DISTRIBUTION
Sapress

DOSSIER PRESSE
Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL
2007 / 0025

ISSN 2028-0416



Déconfiné
de Canard

Can'Art et CULTURE



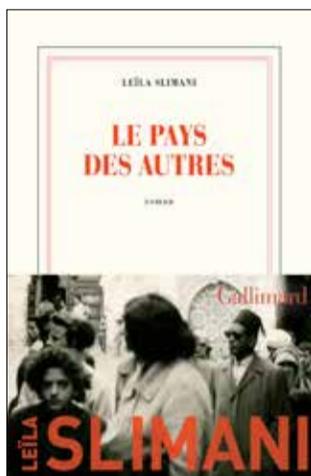
Le pays des autres

L'émancipation de la femme est le cheval de bataille de la romancière Leïla Slimani, un cheval gagnant. Le sujet passe-partout s'offre comme la fenêtre idéale pour inviter le lecteur à revisiter ou plutôt revisionner une époque de la relation maroco-française, en constante évanescence dans l'imaginaire et la mémoire collectifs des deux peuples. Paru le 6 mai 2021 en format Poche chez Gallimard (Collection Folio), « Le pays des autres » se présente donc comme un rétroviseur donnant, comme c'est souvent le cas, la part belle à la société française, un milieu plus clément pour la femme marocaine, et plus accueillant pour l'homme marocain...

« Ici, c'est comme ça. » Cette

phrase, elle l'entendrait souvent. A cet instant précis, elle comprit qu'elle était une étrangère, une femme, une épouse, un être à la merci des autres. » La Française Mathilde tombe amoureuse en 1944 d'Amine, un Marocain venu combattre dans l'armée française. Toujours la même rengaine, comme si l'unique manière pour un Marocain de prouver son amour par la France c'est d'aller guerroyer sous les drapeaux tricolores...

« Rêvant de quitter son Alsace natale, la jeune femme s'installe avec lui à Meknès pour y fonder une famille. Mais les désillusions s'accroissent : le manque d'argent, le racisme et les humiliations fragilisent leur couple... » Là aussi le même refrain, les mêmes clichés, qui sont de notoriété publique.



L'auteure qui a grandi dans une famille aisée d'expression française, semble, à travers ce dernier roman en date, garder pour ne pas dire cultiver une certaine nostalgie pour le Maroc d'avant l'indépendance. « Ce pays ambivalent, qui réclame

une indépendance que les hommes refusent pourtant aux femmes ». Leïla Slimani est née en 1981 à Rabat et vit à Paris. Elle a publié trois romans aux Éditions Gallimard : Dans le jardin de l'ogre, Chanson douce, récompensé notamment du prix Goncourt en 2016, et Le pays des autres. Elle est aussi l'autrice de récits, d'essais et de bandes dessinées.

Son père, Othman Slimani (1941-2004), issu d'un milieu modeste, était un ex PDG du CIH Bank et un haut fonctionnaire marocain, secrétaire d'État chargé des Affaires économiques de 1977 à 1979 ; sa mère, Béatrice-Najat Dhobb Slimani est médecin ORL. Elle a été la première femme médecin à intégrer une spécialité médicale au Maroc. ●

Première rencontre de l'art rupestre à Beni Mellal - Khénifra

M. Khatib El Hebil, Wali de la région de Beni Mellal-Khénifra, a présidé, vendredi 2 juillet 2021, au siège de la Maison de la culture de Beni Mellal, la cérémonie du lancement des activités de la première rencontre de l'art rupestre dans la région de Beni Mellal-Khénifra, en présence des représentants des services concernés.

Organisé sous le thème « Patrimoine de l'art rupestre dans le Moyen Atlas : caractéristiques et mécanismes de conservation et de valorisation », cette rencontre dont l'initiative d'honneur est la Région de Laâyoune - Sakia El Hamra, s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour la préservation et la valorisation du patrimoine archéologique de la région de Beni Mellal - Khénifra qui constitue l'un des piliers du développement local et régional.

Objectif : sensibiliser à l'importance de préserver ce patrimoine matériel de longue date et réunir des chercheurs spécialisés en archéologie de l'art rupestre pour discuter des caractéristiques des sites contenant les dessins rupestres dans le Haut Atlas marocain, et, en particulier, dans sa partie centrale. La rencontre comprendra également une exposition consacrée à cet art ainsi que diverses performances artistiques de la région de Beni Mellal - Khénifra et de Laâyoune - Sakia El Hamra. ●

Vient de paraître

COMBATTRE L'IDÉOLOGIE DU RADICALISME

Récit d'un cheminement personnel

Omar Rais



74e Festival de Cannes : 7 films à surveiller de près

A l'occasion de la 74ème édition Festival de Cannes qui se déroule actuellement (6-17 juillet), Fionnuala Halligan, voici une sélection 7 titres marquants de la Sélection Officielle de la Quinzaine des Réalisateurs et de la Semaine de la Critique.

EN COMPÉTITION

Annette (Fr) (2021, 2h 20 min)

Réalisateur : Leos Carax

Le film qui raconte l'histoire d'une chanteuse, d'un comédien et de leur bébé, met en vedette Marion Cotillard et Adam Driver. Produit par Charles Gillibert.

Benedetta (Fr-Neth-Bel) (2021, 2h 06 min)

Réalisateur : Paul Verhoeven

Le réalisateur néerlandais Verhoeven revient sur la Croisette avec son 2e long métrage en français. Virginie Efira dans le rôle d'une religieuse italienne controversée du XVIIe siècle. Film adapté de l'ouvrage universitaire de Judith C Brown, *Immodest Acts : The Life Of A Lesbian Nun In Renaissance Italy* (1986). Verhoeven a concouru pour la première fois à Cannes en 1992 avec *Basic Instinct*.

L'île Bergman (Fr-Bel-Swe-Ger) (2021, 1h 52 min)

Réalisateur : Mia Hansen-Love

Tim Roth et Vicky Krieps dans le rôle d'un couple visitant l'île suédoise de Fårö où vécut Ingmar Bergman. Avec Mia Wasikowska et Anders Danielsen Lie, il s'agit d'une double sélection officielle pour le producteur Charles Gillibert, également en compétition avec *Annette*.

Casablanca Beats (Mor-Fr) (2021, 1h 55 min)

Réalisateur : Nabil Ayouch

Le réalisateur franco-marocain Nabil Ayouch a déjà participé au Festival de Cannes avec le film *Horses of God* (212) et à la sélection de la Quinzaine des Réalisateurs de 2015 avec *Much Loved*. Des jeunes déshérités du bidonville de Sidi Moumen à Casablanca s'expriment et s'émancipent à travers la musique et la danse hip-hop.

Red Rocket (US) (2021, 2h 08 min)

Réalisateur : Sean Baker

Mikey Saber revient dans sa ville natale du Texas après des années de carrière de pornstar à Los Angeles. Il n'y est pas vraiment le bienvenu... Une comédie dramatique qui a été tournée en grande partie en secret au Texas l'année dernière pendant la pandémie.

Titane (Fr) (2021, 1h 48 min)

Réalisateur : Julia Ducournau

Une série de meurtres inexplicables et le retour d'un jeune homme 10 ans après sa disparition. Vincent Lindon et la nouvelle venue Agathe Rousselle sont aux commandes.

HORS COMPÉTITION

The Velvet Underground (US) (1h 50 min)

Réalisateur : Todd Haynes

Zoom sur le groupe de rock new-yorkais, The Velvet Underground, porté par Lou Reed, qui a bouleversé la scène musicale des années 1960. ●

L'ancienne médina de Salé livre ses secrets

Des vestiges et des structures archéologiques ont été découverts lors des travaux d'aménagement du « Foundouk Al Kaa Al Kadima » situé au centre de la médina de Salé, dans le cadre du projet de réhabilitation et de valorisation de cette ancienne médina (2019-2023), a annoncé, vendredi 2 juillet, le ministère de la Culture. Des fouilles archéologiques ont été lancées, le 7 juin 2021, sur le site sous la tutelle de l'Institut national des sciences de l'archéologie et du patrimoine (INSAP) et de la Direction régionale du département de la culture avec le concours d'une entreprise spécialisée dans le domaine, a ajouté la même source. Selon le communiqué, les fouilles ont jusqu'à présent permis la découverte de structures archéologiques identifiant les grandes étapes d'utilisation du site à travers toute son histoire.

Elles ont aussi permis de découvrir de nombreux vestiges archéologiques, notamment de la céramique et du métal, qui témoignent de la richesse des étapes ayant marqué l'utilisation des lieux, a fait savoir la même source, notant que toutes les découvertes feront l'objet d'un rapport scientifique détaillé qui jettera la lumière sur l'histoire du site. ●

Loubna Serraj remporte le prix Orange du livre en Afrique

Pour son premier livre l'écrivaine marocaine Loubna Serraj a remporté, mardi 29 juin, le 3e prix Orange du livre en Afrique pour « Pourvu qu'il soit de bonne humeur » (éd. La croisée des chemins). Un roman poignant qui aborde les violences conjugales au Maroc. Elle succède à Youssouf Amine Elalamy, lauréat 2020 pour son livre « C'est beau, la guerre ».

« L'auteure s'empare avec assurance et sensibilité d'un sujet hélas encore d'actualité : la violence conjugale. Sujet traité, ici, loin de tout manichéisme » a indiqué le jury dans un communiqué. « Cet ouvrage nous invite au voyage dans le passé à travers deux personnages, deux époques et deux couples, pour mieux nous faire cerner le présent. Loubna Serraj interpelle sa société et, partant, tous les pays où les femmes souffrent encore dans leur chair », a encore souligné le jury. Organisé par la Fondation Orange en partenariat avec l'Institut Français, le prix Orange du Livre en Afrique récompense depuis 2019 un roman écrit en langue française par un écrivain africain et publié par un éditeur basé sur le continent africain.

Pour cette troisième édition, 74 romans de 44 maisons issues de 16 pays étaient en lice. ●





Et Batati ET BATATA



Bizarre



Des documents Top secret dans la rue !

Le ministère britannique de la Défense a indiqué dimanche 27 juin avoir ouvert une enquête après la découverte fortuite par un civil d'un tas de documents « sensibles » en pleine rue. Le ministère (qui a précisé que la perte avait été signalée par un employé), prend la sécurité des informations extrêmement au sérieux et une enquête a été lancée, a-t-il ajouté. Selon la BBC, ces documents classifiés, une cinquantaine de pages au total comprenant des courriels et des présentations PowerPoint, ont été retrouvés derrière un arrêt de bus dans le Kent (sud de l'Angleterre), en un tas détrempé. Certains évoquaient une possible présence militaire britannique en Afghanistan après le départ des forces internationales, d'autres le récent incident entre un navire de la Royal Navy et les forces russes au large de la Crimée. ●

Baiser d'adieu... au ministère

Le feuilleton des scandales de mœurs dont les auteurs sont des politiques ne semble pas se terminer. Dernier épisode en date met en scène, sur fond de la Covid, le ministre de la Santé de Boris Johnson. Les tabloïds britanniques avaient en effet révélé la liaison de Matt Hancock avec une conseillère, au mépris des règles de distanciation sociale. Vendredi 25 juin, The Sun a publié, à la une, une image tirée d'une caméra de surveillance où on voyait le ministre, marié et père de trois enfants, embrasser Gina Coladangelo, une amie de longue date dont la discrète embauche avait déjà fait polémique. Double hic : la scène se passe dans son bureau le 6 mai, à une période où les accolades étaient interdites au Royaume-Uni. Après des excuses acceptées par Boris Johnson, M. Hancock a fini par démissionner samedi. « Je comprends les énormes sacrifices que vous avec tous faits pendant cette pandémie et ceux d'entre nous qui décidons des règles (sanitaires) dans le pays doivent les appliquer. C'est pourquoi je dois démissionner », explique-t-il, blafard et en polo froissé, dans une vidéo postée sur Twitter. ●

Laisse 13 000 € de pourboire

Au Stumble Inn Bar and Grill, Londonderry, petite ville de l'État du New Hampshire (États-Unis), le 12 juin est jour de fête pour le personnel : la serveuse de cet établissement de restauration a reçu un pourboire de quelque 16 000 dollars (13 000 €). The New York Post du 23 juin explique que ce pourboire vient d'un client qui n'a consommé que deux hot-dogs et des boissons, soit une commande d'une quarantaine de dollars. Et ce geste surprenant : celui-ci ajoute plusieurs milliers de dollars de pourboire à son règlement, effectué par carte bancaire. La somme a été partagée entre tous les employés de l'établissement et le propriétaire de l'établissement a pris le ticket de caisse en photo, tant il n'y croyait pas. ●



Rigolard



***C'est une chauve-souris vampire** couverte de sang qui revient en zigzaguant à sa grotte et se pose pour piquer un petit somme.

Mais les autres chauves-souris, réveillées par l'odeur du sang, la harcèlent pour savoir où elle en a tant trouvé.

– Oh non ! Laissez-moi dormir ! gémit la chauve-souris ensanglantée.

– Non ! Dis-nous où tu as eu tout ce sang ! hurlent les autres.

Finalement, la chauve-souris ensanglantée cède et dit aux autres de la suivre. Après dix minutes de vol silencieux dans la nuit noire, elles plongent dans une vallée, puis dans une forêt. Et à l'entrée d'une clairière, elle leur dit :

– On y est, vous voyez cet arbre là-bas ?

– Oui ! Oui ! crient les autres chauves-souris vampires, la salive à la bouche.

– Eh ben, moi je l'avais pas vu.

***Toute la famille est réunie** et a organisé une belle réception pour la grand-mère qui fête ses 90 ans. Ses petits-enfants lui demandent :

– Grand-mère, as-tu encore un vœu ?

– Oui, à ma mort je voudrais être incinérée.

– C'est triste de parler de ta mort, mais c'est promis, nous organiserons de belles obsèques. Mais tu n'as vraiment pas un autre vœu ?

– Non, j'ai déjà tout ce qu'il me faut, j'ai fait de beaux voyages. Non, vraiment, je n'ai besoin de rien.

– Mais nous voudrions tellement faire quelque chose de spécial pour toi.

– Bon, une toute petite chose alors : lorsque j'aurai été incinérée, vous répandez mes cendres sur le parking de Auchan.

– De Auchan, grand-mère ?

– Oui, ainsi au moins, je suis sûre que vous passerez me voir 2 fois par semaine.

***Un jeune contrôleur fiscal** vient voir Louis et lui dit :

– J'ai l'impression que vous vivez au-dessus de vos moyens, ou alors vous fraudez le fisc ... Cette somptueuse villa avec piscine, votre grosse moto à trois roues, votre voiture de luxe décapotable et votre camping-car ne correspondent pas à votre déclaration de revenus !

– Peut-être, mais je mange très peu, vous savez ! À chaque repas, je me contente d'une barre de chocolat avec une tranche de pain ! Ainsi, je fais beaucoup d'économies sur la nourriture !

– Ah ? Mais dites-moi, avec tout ce chocolat, vous devez être constipé, non ?

– Un peu, mais par bonheur, chaque année, il y a un contrôleur fiscal qui vient me faire chier !

***Deux copains discutent :**

– J'en ai marre, c'est la deuxième fois qu'on me vide ma cuve à mazout pourtant la bouche de remplissage est bien cachée sous une vasque de fleurs !

– Moi j'ai résolu le problème, lui dit son ami, j'ai acheté un gros bouchon rouge avec MAZOUT marqué dessus en blanc !

– T'es fou ? Ils n'ont même plus à chercher !

– Ben ouais, mais le tuyau n'est pas relié à ma cuve à mazout ... Il est raccordé à ma fosse septique et ça fait trois fois que les cons me la vide gratuit en six mois !

CHERCHONS LOCATAIRES

Immeuble à usage de bureaux sous forme de 6 plateaux d'une superficie de 2500 m2 plus un parking de 2000 m2 pour 100 voitures

Adresse :

Sidi Maârouf lotissement Attawfik le Zenith Technoparc Casa Nearshore

Contact :

06 61 17 74 44



LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktoni
Contactez-nous au 0661177444





Et Batati ET BATATA



Mot Fléchés

Vani-teuses	Dieux nordiques	Rougies	Périodes	Profes-sions
Budget	Pratique-raient	Langue	Nation	Cachées
Réalisent				
Temps des vacances		Fondai		
		Négation		
Métal	Précis		Outil	
Parents	Possessif		Lieux de récupération	
			Instrument de musique	
			Déchiffré	
Cheville		Prénom		
Onctueuse		Fleuve		
				Blessée
Frère de Mo?se			Assaisonnement	
Sélections			Enjeu	
		Coupure		
		Mémoire		
Protection	Titre			Unité
Formi-dable	Pronom personnel			
			Pronom personnel	
Virage				
			Cordage	

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									

Horizontalement :

- 1 : Polypier
- 2 : Injustifiés
- 3 : Monarque - Oublié
- 4 : Astate - Propriété
- 5 : Héros de Corneille - Interruption
- 6 : Relatif à un fruit - Perroquets
- 7 : A vide - Roi de Juda
- 8 : Chimère
- 9 : Erodas - Inondation
- 10 : Pronom personnel - Petit ruisseau - Point cardinal
- 11 : Amidonné - Lanthanide
- 12 : Danse - Plante herbacée

Verticalement :

- 1 : Fabuleuses
- 2 : Sensible - Eparpilla
- 3 : Compagnon - Poignarda - Abréviation du calendrier
- 4 : Négation - Cultivés
- 5 : Honnête - Monoxyde de soufre - Pays
- 6 : Versifera - Appareil informatique
- 7 : Chemin
- 8 : Créés - Limoneuses
- 9 : En matière de - Ecrasa - Individu

Mots Mêlés

E	C	O	R	U	E	N	G	I	L	R	U	S
R	A	R	N	S	E	R	T	U	E	F	T	E
R	H	C	I	S	E	A	U	X	S	Y	S	C
E	I	S	A	D	N	E	G	A	L	R	E	I
U	E	U	S	E	S	L	C	O	R	U	H	R
Q	R	R	E	S	A	L	T	E	E	E	C	T
E	S	I	R	S	P	O	E	M	I	C	U	A
S	N	S	U	U	M	C	L	M	P	A	O	L
I	O	E	T	O	O	E	G	O	A	F	T	U
O	Y	R	N	R	C	U	E	G	P	F	R	C
D	A	V	I	T	E	N	R	A	C	E	A	L
R	R	I	E	R	U	E	S	A	L	C	A	
A	C	L	P	F	E	L	B	A	T	R	A	C

- CALCULATRICE
- CARTOUCHES
- SURLIGNEUR
- PEINTURES
- CARTABLE
- CLASSEUR
- EFFACEUR
- ARDOISE
- CAHIERS
- CISEAUX
- CRAYONS
- EQUERRE
- FEUTRES
- TROUSSE
- AGENDA
- CARNET
- COMPAS
- LIVRES
- PAPIER
- STYLO
- COLLE
- GOMME
- REGLE
- SAC



Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

		6	1			7	9	4
9				5			1	8
7		2						
	9	1			6			
	2						4	
			5			1	6	
						4		1
2	8			9				5
1	4	5			2	9		

A méditer

MAXIMEN
Und
REFLEXIONEN
GOETHE

« Qui ne connaît pas de langues étrangères ne connaît pas la sienne. »

Johann Wolfgang von Goethe, Maximen und Relexionen.

Solution des jeux du numéro précédent

Su-Do-Ku

7	8	4	2	6	5	3	1	9
2	1	3	9	8	4	5	6	7
6	9	5	3	7	1	2	4	8
4	6	2	7	9	3	8	5	1
1	7	9	8	5	6	4	2	3
5	3	8	4	1	2	7	9	6
8	2	1	5	3	9	6	7	4
3	4	6	1	2	7	9	8	5
9	5	7	6	4	8	1	3	2

Mots Mêlés

La solution est : DEGUISEMENTS.

Mots fléchés

S	E	A	S	L					
B	O	U	L	R	O	M	E		
B	U	S	U	R	A	I	R	E	
B	R	A	S	E	T	N	E		
N	I	T	I	B	U	S	E		
R	O	S	E	L	I	E	R	E	S
I	A	L	L	S	E				
A	S	E	T	O	R	L	E	R	
E	T	H	N	I	E	M	E	E	
C	R	E	A	S	M	E	L	I	
I	T	S	E	R	I	N			
R	E	D	E	V	I	N	S	S	E
S	U	E	E	T	E	E	S		

Mots croisés

1	M	A	G	N	I	T	U	D	E
2	E	M	A	I	L	S	E	N	
3	R	O	I	S	A	I	N		
4	V	U	E	S	I	N	O	R	E
5	E	R	E	G	R	E	N	E	
6	I	A	P	R	E	C	M		
7	L	A	V	A	U	L	E	E	
8	L	I	L	E	S	A	R		
9	E	R	S	E	T	R	A	C	
10	U	U	C	A	B	R	I		
11	S	O	R	D	I	D	I	T	E
12	E	U	A	L	E	N	E	S	



L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE **REGARD**

DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER

LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS

Angle Moulay Driss 1er et rue L'ysier - Casablanca ● Tél : 05 22 82 90 21 ● Fax : 05 22 82 89 33 ● www.chicoptique.ma